

 <p>académie Poitiers</p> <p>MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE</p> <p>MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE</p> 	<h1 style="text-align: center;">PROTOCOLE VOILE ACADEMIE DE POITIERS</h1>
<p style="text-align: center;"><b>Prérequis</b></p>	<p>S'engager dans l'enseignement de la voile au collège ou au lycée suppose certains « incontournables » :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- avoir une connaissance accrue de l'activité et avoir suivi <b>une formation spécifique</b>.</li> <li>- <b>savoir manipuler une embarcation à moteur</b> et posséder le permis mer pour toute navigation en plan d'eau ouvert.</li> <li>- connaître les textes réglementaires autour de l'activité.</li> </ul>
<p style="text-align: center;">Avant le cycle ou en début d'année pour l'A.S.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- S'assurer que tous les élèves possèdent les compétences liées au <b>savoir nager</b> et vérifier les PAI (projet d'accueil individualisé) et PAP (plan d'accompagnement personnalisé).</li> <li>- Prise en compte du niveau de pratique des élèves.</li> <li>- Vérifier, le cas échéant, la validité et les modalités de la convention avec le club ou la structure d'accueil.</li> <li>- Réaliser un repérage de <b>la zone de navigation et bien identifier ses points spécifiques</b> (effets de site, courants, balisage, zones dangereuses et zones interdites).</li> <li>- Se renseigner sur le protocole de secours ou le DSI (dispositif de sécurité et d'intervention) s'il existe, sinon en élaborer un que vous faites voter au CA de votre établissement.</li> </ul>
<p style="text-align: center;">Avant la leçon ou la séance d'A.S.</p>	<p style="text-align: center;"><b>LE NOMBRE DE PASSAGERS PAR EMBARICATION DEVRA RESPECTER SCRUPULEUSEMENT LES INDICATIONS DE LA PLAQUE CONSTRUCTEUR et/ou LE CERTIFICAT D'HOMOLOGATION.</b></p> <p><b>Pour l'enseignant :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Consulter un, voire plusieurs bulletins météo en cas de prévision faisant état de conditions dépassant 20 nœuds établis concernant votre zone de navigation.</li> <li>- <b>Pour les plans d'eau intérieurs, séance annulée à partir de la vigilance ORANGE pour vents violents et / ou orages émise par météo France.</b></li> <li>- <b>En cas de BMS (bulletin météorologique spécial) la séance doit être annulée. Idem en cas d'orage ou de brume.</b></li> <li>- <b>En cas de conditions météo tournant à l'orage ou à la brume, la navigation sera suspendue avec retour au port ou à l'abri.</b></li> <li>- Pour la voile légère et en plan d'eau ouvert, l'encadrement s'effectue à partir ou à proximité d'un bateau de sécurité adaptée à l'intervention immédiate.</li> <li>- Vérifier l'équipement de sécurité du bateau, la <b>présence</b> de mouillage, des gilets, d'un bout de remorquage assez long, <b>d'un couteau à portée de main</b>, le niveau de carburant.</li> <li>- Le coupe circuit, comment s'en servir ? Est-il bien en place, l'attacher au poignet.</li> <li>- Avoir un moyen de communication avec les secours (téléphone portable avec pochette étanche, VHF en fonction du réseau) et déterminer le canal retenu pour communiquer.</li> <li>- Adapter la séance aux conditions de navigation : taille des voiles, nombre d'élèves sur l'eau, nombre d'élèves par bateau, contenus de séance, zone de navigation...</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Remettre aux élèves une liste du matériel à prévoir en fonction des conditions de navigation annoncées : gilet, combinaison, protections contre le froid, le soleil, le vent.</li> <li>- Vérification des embarcations</li> <li>- Explication aux élèves de la séance et de la zone de navigation</li> <li>- Expliquer le code de communication (visuel, sonore)</li> </ul> <p><b>Pour l'élève :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- prévoir un matériel adapté aux conditions de navigation : température, température de l'eau, ensoleillement... ;</li> <li>- mise en place de son EPI, gilet de sauvetage à sa taille et fixation complète, <b>y compris sous cutale</b>, combinaison, chaussures et/ou chaussons ;</li> <li>- vérification de son matériel de navigation : état, bouchon, voile, boutes, écoutes, .... ;</li> <li>- connaître le contenu de la séance, la zone de navigation.</li> </ul> <p>Nota : la décision de maintenir la leçon se fera en prenant en compte :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les conditions météo et leur évolution ;</li> <li>- le niveau de compétence des élèves et de l'enseignant ;</li> <li>- du type de matériel à disposition ;</li> </ul> <p><b>En tout état de cause il vaut mieux avoir à regretter d'avoir annulé une séance, les conditions ayant été plus clémentes que prévues, que de regretter d'être sur l'eau. Cette décision doit rester de la seule compétence de l'enseignant ou du chef d'établissement. Il s'agit toujours d'un compromis, d'une analyse des conditions. Enfin pensez si le doute subsiste, à sortir avec votre sécu sur la zone de navigation pour sortir de l'abri qu'offre peut-être le port.</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>A partir de force 5 (17-21 noeuds), le bon sens marin et un questionnement doivent impérativement guider les choix de l'enseignant. Il faut, selon les conditions et le niveau des pratiquants, pouvoir renoncer.</b></li> </ul>
<p>PENDANT LA LECON</p> <p><i>Organisation de la pratique dans l'espace</i></p> <p><i>Gestion du climat et du groupe classe</i></p> <p><i>Maîtrise du</i></p>	<p><b>Pour l'enseignant :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Ne pas dépasser 15 embarcations sur l'eau en plan d'eau fermé, et 10 en plan d'eau ouvert, 5 en habitable par enseignant.</b></li> <li>- Connaître le nombre d'élèves sur l'eau, le nombre d'embarcations sorties (planche, dériveurs, habitable).</li> <li>- Le bateau de sécurité va sur l'eau en premier et rentre en dernier.</li> <li>- Prévoir un encadrement dédoublé au besoin en fonction de la météo.</li> <li>- Mouiller un parcours favorisant une intervention rapide <b>et fixant la zone de navigation aux élèves.</b></li> <li>- Ne jamais laisser les embarcations naviguer dans toutes les directions, <b>une navigation groupée est indispensable.</b></li> <li>- Moduler les équipages et restreindre le nombre d'embarcation en fonction de la météo.</li> <li>- Montrer la zone de navigation.</li> <li>- Regrouper les embarcations pendant un exercice.</li> <li>- Après un chavirage s'assurer qu'aucun cordage ne traîne à l'eau</li> <li>- Savoir arrêter une flotte face au vent.</li> <li>- Savoir remorquer des embarcations.</li> <li>- Savoir dégréer un bateau sur l'eau, prendre ou relâcher un ris, mettre une embarcation au mouillage.</li> </ul>

<p><i>déroulement du cours</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Savoir faire monter à bord de la sécu un élève tombé à l'eau, puis le remettre sur son embarcation.</li> </ul> <p>Pour l'élève :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>LE PORT DE LA BRASSIERE EST OBLIGATOIRE EN NAVIGATION, une tolérance sera admise en Planche à voile si le pratiquant est équipé d'une combinaison isothermique.</b></li> <li>- Relâcher les écoutes en cas de dessalage.</li> <li>- <b>Apprendre aux élèves à redresser leur bateau rapidement après un dessalage. Tout d'abord quand les conditions sont clémentes, pour pouvoir la faire sereinement quand les conditions seront plus musclées.</b></li> <li>- Savoir s'arrêter à la cape.</li> <li>- Savoir se faire remorquer.</li> <li>- Ne jamais abandonner son embarcation.</li> </ul>
<p><i>Ressources pour aller plus loin</i></p>	<p><b>Arrêté du 9 septembre 2015</b> relatif à l'attestation scolaire « savoir-nager »</p> <p><b>Exigence de la sécurité dans les activités physiques de pleine nature dans le second degré</b> Le Bulletin officiel &gt;2017&gt; n°16 du 20 avril 2017</p>